

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du 15 novembre 2022

L'an deux vingt-deux et le 15 novembre à 17 heures 30, la commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale de VIOLAY s'est réunie dans le lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, sous la présidence de Mme CHAVEROT Véronique, Maire, Présidente du Conseil d'Administration et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents :

M. PALAIS Jean-Claude
Mme ESCOFET Danièle
Mme COLLON Colette

M. SERRAILLE Michel

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-264210220-20221108-20220301CCAS-D

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/2022

Affichage : 12/12/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

Excusés :

M. POIRON Jean-Pierre
M. JACQUEMOT Jean-Paul

M. VIAL Simone

M. POMMIER Philippe



N°2022.03.01

OBJET : DM 01 – BUDGET CCAS

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de Virement de Crédits suivants, sur le budget CCAS de l'exercice 2022 :

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
012 / 64111 / 003	Rémunération principale	700,00
Total		700,00

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
011 / 6282	Frais de gardiennage	700,00
Total		700,00

Le Secrétaire de séance.
Jean-Claude PALAIS

Fait en Mairie, le 15 novembre 2022
La Présidente du CA du CCAS,
Véronique CHAVEROT.

